

## Travaux dans un local commercial

Par **liberato**, le **12/02/2014** à **16:57**

Bonjour Maître,

Je loue un local commercial. Le locataire précédent n'a eu aucun problème. Le nouveau locataire veut faire des travaux pour ouvrir un bar tabac. En voulant faire un double plafond, il s'est aperçu que le plafond ne tenait pas. Il me demande de refaire tout le plafond. Est-ce à moi de faire tous les travaux et suis-je obligé de mettre un anti-feu ?

Voici le devis concernant la réfection du plafond: 2000 euros  
et le devis des travaux supplémentaires pour l'anti feu : 5000 euros.

Merci d'avance Maître pour votre réponse.